

Communiqué de presse

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SE CONSTRUIT À SAMOIS-SUR-SEINE

La SEM lance le chantier de construction d'une nouvelle résidence au cœur de Samois-sur-Seine, pour le compte de Trois Moulins Habitat, opérateur du logement social en Seine-et-Marne. Ce projet prévoit la construction de 28 logements (du studio au quatre pièces). Les travaux débuteront en avril 2019 pour une livraison prévue à l'été 2020.



De plus en plus de communes, y compris dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, sont concernées par la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) imposant aux villes un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

Afin d'accompagner cette disposition, la SEM du Pays de Fontainebleau a proposé à la commune de Samois-sur-Seine de produire une opération de logement social dans le cadre de son opération de centre-ville. Cette démarche volontaire s'inscrit dans la continuité des travaux engagés et dans le respect des impératifs de qualité souhaités par la commune tant pour la construction que pour la recherche d'un opérateur.

Sur la base de ces éléments la SEM du Pays de Fontainebleau a élaboré, en lien avec le bailleur *Trois Moulins Habitat*, acteur régional de référence déjà présent sur la commune, une opération mesurée de 28 logements, parfaitement intégrée au cœur du village. Cette résidence va également permettre à la ville de continuer à se développer et à se rajeunir, tout en favorisant le relogement de personnes âgées souhaitant rester dans le village mais ne pouvant plus conserver leur habitation trop grande.

Pour Gilles SAMBUSSY, Directeur général de Trois moulins Habitat, faire appel à la SEM du Pays de Fontainebleau était une évidence : « *Nous avons souhaité encourager une synergie d'acteurs pour porter ce projet ; L'agilité et la notoriété de la SEM, et des hommes qui la composent, se sont légitimement imposés pour réaliser cette opération* ».

DÉTAILS DU PROJET

Le projet se situe dans la continuité du pôle de santé (entre la rue des Martyrs et la route du Cèpe). La parcelle concernée couvre une surface de 4 886 m². L'organisation et l'implantation des nouvelles constructions se fera en totale intégration avec les constructions actuelles et les paysages avoisinants. La nouvelle construction sera implantée en long avec six mètres de recul par rapport à la rue, ce qui la rend discrète et peu visible depuis la rue. Son architecture répond à celle des pavillons voisins grâce à ses toits en pente recouverts de tuiles. Les bâtiments sont composés d'un étage et de combles (R+1 + Combles). L'emprise au sol du bâtiment sera de 861 m², soit de 18% de la surface totale de la parcelle. Chacun des 28 logements bénéficiera d'une place de parking extérieure ainsi que d'un espace pour le stationnement des vélos en extérieur, en plus d'un local commun situé dans le bâtiment C.

Une place prépondérante a été accordée à la nature dans le souci de conserver au maximum les arbres existants sur le site. Les espaces non construits seront aménagés : des jardins privatifs avec terrasse seront affectés aux logements en rez-de-chaussée et les espaces non utilisés par les stationnements des voitures et des vélos seront mis en herbe avec des arbres et des haies.



DÉTAILS DES LOGEMENTS :

- 2 appartements type F1 d'environ 30m²,
- 10 appartements type F2 d'environ 46 m²,
- 10 appartements type F3 d'environ 63m²
- 6 appartements type F4 de 84 m².

DÉMARRAGE DES TRAVAUX : avril 2019

LIVRAISON DES LOGEMENTS : juin 2020

MAÎTRE D'ŒUVRE : Trois Moulins Habitat

MAÎTRE D'OUVRAGE : SEM du Pays de Fontainebleau

ARCHITECTE : Coste Orbach

COÛT GLOBAL DU PROJET : 1,5 M €